

L'intégralité des délibérations du SMICTOM Centre Ouest peuvent être consultées :

- Sur le site internet du syndicat www.smictom-centreouest35.fr
- Sur demande à l'accueil, aux jours et horaires d'ouverture au public

Conformément aux dispositions de l'article R 4211 Du Code de Justice Administrative, le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par voie de recours pour excès de pouvoir contre les délibérations prises par le comité syndical et par le bureau syndical dans un délais de deux mois à compter de leur publication.



L'an deux mille vingt-deux, le mardi 5 avril à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 28 mars 2022 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. CHEVALIER à M. DUCLOS, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
- 3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
- 3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BARAZER, M. BEAUGÉ, M. COTTO, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, MmeAUBIN,
- Mme DUTAY, Mme GUILLARD, Mme PIEDERRIERE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. ETHORÉ à Mme GUILLARD, M. RAOULT à M. PRIOUL,
- 3. Excusés: M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS, Mme GLAIS, Mme KERGUELEN, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- 1.Présents: M. BRIAND, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. GORRE, M.GUINARD,
- M. LOHAT, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SOURDAINE, M.DENIEL, Mme GUEE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
- 3. Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M.GUERRO,
- M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, Mme BESNARD, Mme HUBY, Mme
- LECOMTE, Mme PIERRARD,

MONTFORT COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN.
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DELACROIX à M. LANGLAIS, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme MARIE à M. RONSIN, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
- TEXIER, Mme MARIE à M. RONSIN, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
 3. Excusés: M. AUFFRAY, M. BERTRAND, M. COLLET, M. JOUAN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme
 HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. LEMAZURIER, M. RAFFIN, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
- 2.Ont donné Pouvoir: Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme VACHON à M. RAFFIN,
- 3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. COUDE, M.GICQUEL,
- M. GORTAIS, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MÉE, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M. COWET, M. RENAUD à M. PILORGET,
- 3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. COWET

Assistaient également à la réunion : M. LABBE, M.GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER); services du

SMICTOM: M.ZILLIOX, M. BOHANNE, M. BOUCHERIE



Objet: Attribution du marché de Collecte des déchets ménagers et assimilés

Le marché porte sur la Collecte des déchets ménagers et assimilés

- -La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert passé en application des dispositions des articles L2124-2, R2124-2 1°, R2161-2 A R2161-5 du Code de la commande publique
- -Il s'agit d'un marché de prestation de service comportant 1 lot unique
- Publicité: AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 21-161221 du 12/12/2021 et JOUE n°2021/S 243-640921 du 15/12/2021
- -Date et heure limites de réception des candidatures : 21/02/2022 12h00
- -montant estimé par l'AMO du marché : 23 500 000 €TTC pour une durée totale de 6 ans avec reconduction possible +1 an supplémentaire
- -début du marché : 1er janvier 2023

La commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 10 mars 2021 à 9h30 afin d'analyser les offres des candidats. Le jugement des offres est effectué conformément aux dispositions du code de la commande publique.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- 1- Prix global de la prestation précisé dans l'acte d'engagement : 45%
- 2-Valeur technique: 50%
- 3-Impact environnemental: 5%

4 entreprises ont candidaté : POLY ENVIRONNEMENT SUEZ offre de base et variante PAPREC THEAUD offre de base et variante

La commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à la société THEAUD pour sa variante, qui a présenté l'offre techniquement et financièrement la plus adaptée.



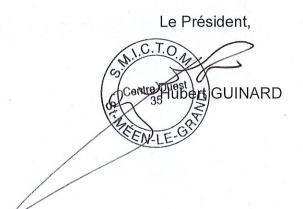
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical:

- autorise le président ou son représentant à signer le marché avec la société THEAUD Fahineuc CS 40120 35290 SAINT MEEN LE GRAND pour la Collecte des déchets ménagers et assimilés pour un montant total estimé sur 6 ans plus une année de reconduction possible à 21 815 400,75 € TTC , ainsi qu' à signer tout document se rapportant à son exécution et à son règlement.

Pour extrait conforme, Fait à St Méen Le Grand, le 5 avril 2022

Nombre de délégués en exercice:	138
Nombre de délégués présents:	51
Nombre de pouvoirs:	16
Nombre de voix pour:	67
Abstentions:	0
Contre:	0

Quorum réduit au tiers en raison du contexte sanitaire (LOI n° 2021-1465 du 10 novembre 2021)



Envoyé en préfecture le 05/04/2022 Reçu en préfecture le 05/04/2022 Affiché le

ID: 035-253500995-20220405-D_2022_12-DE



L'an deux mille vingt-deux, le mardi 5 avril à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 28 mars 2022 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT.
- 2.Ont donné Pouvoir: M. CHEVALIER à M. DUCLOS, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
- 3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
- 3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BARAZER, M. BEAUGÉ, M. COTTO, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, MmeAUBIN,
- Mme DUTAY, Mme GUILLARD, Mme PIEDERRIERE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. ETHORÉ à Mme GUILLARD, M. RAOULT à M. PRIOUL,
- 3. Excusés: M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS, Mme GLAIS, Mme KERGUELEN, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- 1.Présents: M. BRIAND, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. GORRE, M.GUINARD,
- M. LOHAT, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SOURDAINE, M.DENIEL, Mme GUEE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
- 3. Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M.GUERRO,
- M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, Mme BESNARD, Mme HUBY, Mme
- LECOMTE, Mme PIERRARD,

MONTFORT COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN.
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DELACROIX à M. LANGLAIS, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme MARIE à M. RONSIN, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
- 3. Excusés: M. AUFFRAY, M. BERTRAND, M. COLLET, M. JOUAN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. LEMAZURIER, M. RAFFIN, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
- 2.Ont donné Pouvoir: Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme VACHON à M. RAFFIN,
- 3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. COUDE, M.GICQUEL,
- M. GORTAIS, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MÉE, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M. COWET, M. RENAUD à M. PILORGET,
- 3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. COWET

Assistaient également à la réunion : M. LABBE, M.GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER); services du

SMICTOM: M.ZILLIOX, M. BOHANNE, M. BOUCHERIE



Objet: Convention Enedis pour le raccordement du site photovoltaïque de Gael

Dans le cadre de la finalisation du projet photovoltaïque de Gael, il est nécessaire de réaliser un raccordement au réseau électrique public pour y injecter l'électricité produite. Un projet de convention pour la mise en place d'une ligne enterrée sur une parcelle propriété du Smictom Centre Ouest est joint en annexe à la présente note.

Dans le cadre de cette convention, ENEDIS doit :

- -installer sur la parcelle E 1119 une ligne électrique souterraine dans une bande de 3,00 m de large sur une longueur totale d'environ 14,00 m, sans coffret
- Effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages,
- -Utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, etc.). Par voie de conséquence, ENEDIS pourra faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par lui en vue de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages ainsi établis. Le propriétaire sera préalablement averti des interventions, sauf en cas d'urgence

La présente convention est consentie et acceptée sans aucune indemnité.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical:

- -valide le projet de convention sans indemnité avec ENEDIS pour l'installation et l'exploitation sur la parcelle E 1119 propriété du Smictom Centre Ouest, d'une ligne électrique souterraine dans une bande de 3,00 m de large sur une longueur totale d'environ 14,00 m,
- -autorise le Président à exécuter cette décision, à signer tout document ou tout acte utile à l'exécution de la présente délibération et à y apporter le cas échéant toute modification mineure,

Pour extrait conforme, Fait à St Méen Le Grand, le 5 avril 2022

Nombre de délégués en exercice:	138
Nombre de délégués présents:	51
Nombre de pouvoirs:	16
Nombre de voix pour:	67
Abstentions:	0
Contre:	0

Quorum réduit au tiers en raison du contexte sanitaire (LOI n° 2021-1465 du 10 novembre 2021)





L'an deux mille vingt-deux, le mardi 5 avril à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 28 mars 2022 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. CHEVALIER à M. DUCLOS, Mme GALLEE à M. CHESNEL
- 3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
- 3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BARAZER, M. BEAUGÉ, M. COTTO, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, MmeAUBIN, Mme DUTAY, Mme GUILLARD, Mme PIEDERRIERE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. ETHORÉ à Mme GUILLARD, M. RAOULT à M. PRIOUL,
- 3. Excusés: M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS, Mme GLAIS, Mme KERGUELEN, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- 1. Présents: M. BRIAND, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. GORRE, M. GUINARD,
- M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SOURDAINE, M.DENIEL, Mme GUEE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
- 3. Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M.GUERRO,
- M. LUCE, M. MEANCE, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, Mme BESNARD, Mme HUBY, Mme M. LUBIN. LECOMTE, Mme PIERRARD,

MONTFORT COMMUNAUTE

- M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, 1.Présents: M. RONSIN.
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DELACROIX à M. LANGLAIS, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE
- TEXIER, Mme MARIE à M. RONSIN, Mme VIVIEN à M. RONSIN, 3. Excusés: M. AUFFRAY, M. BERTRAND, M. COLLET, M. JOUAN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme
- HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. LEMAZURIER, M. RAFFIN, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER, Mme RIDARD, 2.Ont donné Pouvoir: Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme VACHON à M. RAFFIN,
- 3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. COUDE, M.GICQUEL,
- M. GORTAIS, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MÉE, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M. COWET, M. RENAUD à M. PILORGET,
- 3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. COWET

Assistaient également à la réunion: M. LABBE, M.GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER); services du

SMICTOM: M.ZILLIOX, M. BOHANNE, M. BOUCHERIE



Objet: Convention avec la commune du Verger et Breti Sun ISDND pour le développement d'un site photovoltaïque sur l'ancien ISDND du Verger

Depuis 2019, Energ'iV, la Société d'Economie Mixte Locale créée par le SDE35 pour développer les énergies renouvelables, travaille sur la faisabilité de développer une centrale photovoltaïque au sol multi-site sur 7 anciens ISDND du département, dont le site du Verger. Ce dernier est propriété de la commune et géré en post exploitation par le Smictom Centre Ouest.

A ce stade du projet, il est nécessaire que la commune du Verger autorise l'occupation du domaine privé, en s'engageant dans un premier temps dans une promesse de bail emphytéotique administratif, puis d'un bail emphytéotique administratif.

L'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques dispose que dans le cadre de la délivrance de titres d'occupation du domaine privé d'une entité publique intervenant à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

A cet effet, un avis de publicité a été diffusé sur la plate-forme régionale de dématérialisation Mégalis Bretagne, du 16/07/2021 au 16/08/2021 inclus. Seule la SAS Breti Sun ISDND a manifesté son intérêt pour ce projet.

La promesse de bail emphytéotique administratif, est jointe en annexe et sera conclue pour une durée estimée entre 5 et 8 ans, afin de disposer des conclusions des études pré-opérationnelles qui doivent être menées pour vérifier la faisabilité de l'opération, et elle sera suivie d'un bail emphytéotique administratif tripartite d'une durée minimale de 30 ans, prorogeable pour deux périodes successives de 5 ans.

ID: 035-253500995-20220405-D_2022_14-DE



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical:

- -prend acte de la procédure de publicité préalable réalisée en date du 16/08/2021 à la suite de la manifestation d'intérêt spontanée exprimée par Breti Sun ISDND ;
- -adhère au projet de centrale photovoltaïque en cours de développement par Breti Sun ISDND sur le site de l'ancienne ISDND de la Bévinais, et notamment de prendre acte de l'avancement des études, de la zone d'implantation potentielle de la centrale photovoltaïque des éléments techniques du projet;
- -prend connaissance du projet de promesse de bail emphytéotique bipartite à conclure entre la Commune de Le Verger et Breti Sun ISDND, et notamment valider le principe de la redevance ;
- autorise la Commune de Le Verger à signer, au nom du Smictom centre ouest et pour son compte, une promesse de bail emphytéotique bipartite avec Breti Sun ISDND, et ce dans l'attente de la réalisation des études, de la levée des incertitudes et de la régularisation d'un bail emphytéotique administratif tripartite intégrant le SMICTOM Centre-Ouest;
- -autorise le Président à exécuter cette décision, à signer tout document ou tout acte utile à l'exécution de la présente délibération et à y apporter le cas échéant toute modification mineure,

Pour extrait conforme, Fait à St Méen Le Grand, le 5 avril 2022

100
138
51
16
67
0
0

Quorum réduit au tiers en raison du contexte sanitaire (LOI n° 2021-1465 du 10 novembre 2021)

Le Président

Envoyé en préfecture le 07/04/2022 Reçu en préfecture le 07/04/2022 Affiché le

ID: 035-253500995-20220405-D_2022_14-DE

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 5 avril à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 28 mars 2022 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. CHEVALIER à M. DUCLOS, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
- 3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
- 3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BARAZER, M. BEAUGÉ, M. COTTO, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, MmeAUBIN, Mme DUTAY, Mme GUILLARD, Mme PIEDERRIERE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. ETHORÉ à Mme GUILLARD, M. RAOULT à M. PRIOUL,
- Excusés: M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS, Mme GLAIS, Mme KERGUELEN, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- M. BRIAND, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. GORRE, M.GUINARD,
- M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SOURDAINE, M.DENIEL, Mme GUEE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
- 3. Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M.GUERRO,
- M. LUCE, M. MEANCE, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, Mme BESNARD, Mme HUBY, Mme M. LUBIN. LECOMTE, Mme PIERRARD,

MONTFORT COMMUNAUTE

- M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, 1.Présents: M. RONSIN.
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DELACROIX à M. LANGLAIS, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme MARIE à M. RONSIN, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
- 3. Excusés: M. AUFFRAY, M. BERTRAND, M. COLLET, M. JOUAN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme
- HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. LEMAZURIER, M. RAFFIN, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER, Mme RIDARD, 2.Ont donné Pouvoir: Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme VACHON à M. RAFFIN,
- 3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. COUDE, M.GICQUEL,
- M. GORTAIS, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MÉE, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M. COWET, M. RENAUD à M. PILORGET,
- 3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. COWET

Assistaient également à la réunion : M. LABBE, M.GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER); services du

SMICTOM: M.ZILLIOX, M. BOHANNE, M. BOUCHERIE



Objet: Approbation du Compte de Gestion

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Le document est joint en annexe aux présentes.

Le comité syndical est invité à se prononcer sur l'adoption du Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié par l'Ordonnateur.

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment les articles L1612-12 et L2121-31.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières, Considérant que, pour les dépenses et les recettes de l'année 2021, le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier au titre de l'exercice est concordant avec le Compte Administratif présenté par l'ordonnateur,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré:

- ADOPTE le Compte de Gestion 2021 établi par Monsieur le Trésorier et annexé à la présente délibération. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour extrait conforme, Fait à St Méen Le Grand, le 5 avril 2022

Nombre de délégués en exercice:	138
Nombre de délégués présents:	51
Nombre de pouvoirs:	16
Nombre de voix pour:	67
Abstentions:	0
Contre:	0

Quorum réduit au tiers en raison du contexte sanitaire (LOI n° 2021-1465 du 10 novembre 2021)

Le Président,

Hubert GUIN

N-TE-



L'an deux mille vingt-deux, le mardi 5 avril à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 28 mars 2022 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. CHEVALIER à M. DUCLOS, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
- 3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
- 3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BARAZER, M. BEAUGÉ, M. COTTO, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, MmeAUBIN, Mme DUTAY, Mme GUILLARD, Mme PIEDERRIERE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. ETHORÉ à Mme GUILLARD, M. RAOULT à M. PRIOUL,
- 3. Excusés: M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS, Mme GLAIS, Mme KERGUELEN, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- M. BRIAND, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. GORRE, M.GUINARD, 1.Présents:
- M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SOURDAINE, M.DENIEL, Mme GUEE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
- M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M.GUERRO, M. LUBIN. M. LUCE, M. MEANCE, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, Mme BESNARD, Mme HUBY, Mme
- LECOMTE, Mme PIERRARD,

MONTFORT COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DELACROIX à M. LANGLAIS, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE Mme MARIE à M. RONSIN, Mme VIVIEN à M. RONSIN, TEXIER,
- 3. Excusés: M. AUFFRAY, M. BERTRAND, M. COLLET, M. JOUAN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. LEMAZURIER, M. RAFFIN, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER, Mme RIDARD, 2.Ont donné Pouvoir: Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme VACHON à M. RAFFIN,
- 3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. COUDE, M.GICQUEL,
- M. GORTAIS, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MÉE, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M. COWET, M. RENAUD à M. PILORGET, 3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. COWET

Assistaient également à la réunion : M. LABBE, M.GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER); services du

SMICTOM: M.ZILLIOX, M. BOHANNE, M. BOUCHERIE



Objet: COMPTE ADMINISTRATIF 2021

La maquette détaillée du compte administratif est jointe en annexe aux présentes. Le compte administratif 2021 se solde ainsi :

CTION DE FONCTIONNEMENT	202
Dépenses	10 962 713,92 €
Recettes	12 257 405,36 €
Résultat de l'exercice	1 294 691,44 €
Résultat antérieur reporté	1 118 883,32 €
Résultat cumulé de clôture	2 413 574,76 €
Dépenses	202 721 248,41 €
Recettes	570 614,88 €
Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour l'exercice n+1 (1068)	700 000,00 €
Résultat de l'exercice	549 366,47 €
Résultat antérieur reporté	217 099,63 €
Résultat cumulé de clôture	332 266,84 €
Restes à réaliser dépenses de l'exercice	- €
Restes à réaliser recettes de l'exercice	- €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré:

- approuve le compte administratif 2021,
- autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme, Fait à St Méen Le Grand, le 5 avril 2022

Nombre de délégués en exercice:	138
Nombre de délégués présents:	51
Nombre de pouvoirs:	16
Nombre de voix pour:	66
Abstentions:	1
Contre:	0
3 CALL VALUE OF CO. 10 CALL CALL CALL CALL CALL CALL CALL CAL	

Quorum réduit au tiers en raison du contexte sanitaire (LOI n° 2021-1465 du 10 novembre 2021)

e Président,



L'an deux mille vingt-deux, le mardi 5 avril à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 28 mars 2022 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT.
- 2.Ont donné Pouvoir: M. CHEVALIER à M. DUCLOS, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
- 3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
- 3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- M. BARAZER, M. BEAUGÉ, M. COTTO, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, MmeAUBIN, Mme DUTAY, Mme GUILLARD, Mme PIEDERRIERE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. ETHORÉ à Mme GUILLARD, M. RAOULT à M. PRIOUL,
- 3. Excusés: M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS, Mme GLAIS, Mme KERGUELEN, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- M. BRIAND, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. GORRE, M.GUINARD,
- M. LOHAT, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SOURDAINE, M.DENIEL, Mme GUEE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
- 3. Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M.GUERRO, M. LUBIN. M. LUCE, M. MEANCE, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, Mme BESNARD, Mme HUBY, Mme
- LECOMTE, Mme PIERRARD,

MONTFORT COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN.
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DELACROIX à M. LANGLAIS, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme MARIE à M. RONSIN, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
- 3. Excusés: M. AUFFRAY, M. BERTRAND, M. COLLET, M. JOUAN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1. Présents: M. LEMAZURIER, M. RAFFIN, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
- 2. Ont donné Pouvoir: Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme VACHON à M. RAFFIN,
- 3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. COUDE, M.GICQUEL
- M. GORTAIS, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MÉE, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M. COWET, M. RENAUD à M. PILORGET, 3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. COWET

Assistaient également à la réunion : M. LABBE, M.GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER); services du

SMICTOM: M.ZILLIOX, M. BOHANNE, M. BOUCHERIE



Objet: AFFECTATION DU RESULTAT

Après approbation du compte de gestion du Trésorier et du compte administratif 2021 du Smictom, il est constaté les résultats cumulés suivants au 31/12/2021 :

- résultat d'investissement de 332 266,84 €,
- résultat de fonctionnement de 2 413 574,76€

L'excédent d'investissement sera reporté à la ligne 001 en recettes d'investissement pour 332 266,84 €.

Il est proposé au Comité syndical :

- -de procéder à un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 1 500 000 € (au compte 1068),
- de reporter le solde de l'excédent de fonctionnement pour 913 574,76 € en recettes de fonctionnement à la ligne 002.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré:

- procède à un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 1 500 000 € (au compte 1068),
- reporte le solde de l'excédent de fonctionnement pour 913 574,76 € en recettes de fonctionnement à la ligne 002.

Pour extrait conforme, Fait à St Méen Le Grand, le 5 avril 2022

Nombre de délégués en exercice:	138
Nombre de délégués présents:	51
Nombre de pouvoirs:	16
Nombre de voix pour:	67
Abstentions:	0
Contre:	0

Quorum réduit au tiers en raison du contexte sanitaire (LOI n° 2021-1465 du 10 novembre 2021)

Le Président



L'an deux mille vingt-deux, le mardi 5 avril à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 28 mars 2022 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
- 2. Ont donné Pouvoir: M. CHEVALIER à M. DUCLOS, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
- 3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
- 3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- M. BARAZER, M. BEAUGÉ, M. COTTO, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, MmeAUBIN, Mme DUTAY, Mme GUILLARD, Mme PIEDERRIERE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. ETHORÉ à Mme GUILLARD, M. RAOULT à M. PRIOUL,
- 3. Excusés: M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS, Mme GLAIS, Mme KERGUELEN, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- M. BRIAND, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. GORRE, M.GUINARD, 1 Présents:
- M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SOURDAINE, M.DENIEL, Mme GUEE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
- M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M.GUERRO,
- M. LUCE, M. MEANCE, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, Mme BESNARD, Mme HUBY, Mme M. LUBIN. LECOMTE, Mme PIERRARD,

MONTFORT COMMUNAUTE

- M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, 1.Présents: M. RONSIN.
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DELACROIX à M. LANGLAIS, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE Mme MARIE à M. RONSIN, Mme VIVIEN à M. RONSIN, TEXIER,
- 3. Excusés: M. AUFFRAY, M. BERTRAND, M. COLLET, M. JOUAN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1. Présents: M. LEMAZURIER, M. RAFFIN, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
- 2.Ont donné Pouvoir: Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme VACHON à M. RAFFIN,
- 3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. COUDE, M.GICQUEL,
- M. GORTAIS, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT. Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MÉE, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M. COWET, M. RENAUD à M. PILORGET, 3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. COWET

Assistaient également à la réunion: M. LABBE, M.GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER); services du

SMICTOM: M.ZILLIOX, M. BOHANNE, M. BOUCHERIE

Séance close à 11h15

DB 2022-18 DM1



Objet: DM 1/2022

Vu le budget primitif 2022 voté le 14 décembre 2021, Vu le vote du compte administratif 2021 et le vote de l'affectation des résultats, Lecture de la délibération modificative n° 1 est donnée telle que :

SECTION INVESTISSEMENT : Dépenses

				Reste	es à	
article	libellé article	~	BP2022	réalis	er 🔻 DN	//1 J
040-13918	Opérations d'ordre- Subventions Investissement			•		1 800,00
	TOTAL		2 46	3 000		1 800,00

SECTION INVESTISSEMENT: Recettes

article	libellé article		Restes à réaliser	DM1
001	Solde d'exécution de la section d'investissement n-1 reporté	C1 months and	4 8 10	332 266,84
1068	Virement de la section de fonctionnement n-1 à la section d'investi	ssement	3-15	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	2 243 000		- 1 830 466,84
	TOTAL	2 463 000	TI TO THE	1 800,00

SECTION FONCTIONNEMENT: Dépenses

Code article	Libellé	-	BP 2022	DM1
673	Titres annulés (EMIS AU COURS D'EX-ANTERIEURS)		2 000	37 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 000	878 374,76
TOTAL D	epenses fonctionnement		12 271 850	915 374,76

SECTION FONCTIONNEMENT: Recettes

Code article	Libellé	-	BP 2022	DM1
002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté			913 574,76
042-777	Opérations d'ordre -Produits excep.quote-part des subv.inv.			1 800,00
TOTAL re	cettes fonctionnement		12 271 850	915 374,76

Le comité syndical est appelé à approuver cette délibération modificative n° 1/2022

DB 2022-18 DM1

ID: 035-253500995-20220405-D_2022_18-DE



Le Comité Syndical, après en avoir délibéré:

- approuve la délibération modificative n° 1/2022 susvisée,
- autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme, Fait à St Méen Le Grand, le 5 avril 2022

Nombre de délégués en exercice:	138
Nombre de délégués présents:	51
Nombre de pouvoirs:	16
Nombre de voix pour:	67
Abstentions:	0
Contre:	0

Quorum réduit au tiers en raison du contexte sanitaire (LOI n° 2021-1465 du 10 novembre 2021)

e Président

Gentre Ouest

Envoyé en préfecture le 07/04/2022 Reçu en préfecture le 07/04/2022 Affiché le

ID: 035-253500995-20220405-D_2022_18-DE



L'an deux mille vingt-deux, le mardi 5 avril à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 28 mars 2022 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT.
- 2.Ont donné Pouvoir: M. CHEVALIER à M. DUCLOS, Mme GALLEE à M. CHESNEL
- 3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
- 3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BARAZER, M. BEAUGÉ, M. COTTO, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, MmeAUBIN,
- Mme DUTAY, Mme GUILLARD, Mme PIEDERRIERE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. ETHORÉ à Mme GUILLARD, M. RAOULT à M. PRIOUL,
- 3. Excusés: M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS, Mme GLAIS, Mme KERGUELEN, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- 1.Présents: M. BRIAND, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. GORRE, M.GUINARD,
- M. LOHAT, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SOURDAINE, M.DENIEL, Mme GUEE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
- 3. Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M.GUERRO,
- M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, Mme BESNARD, Mme HUBY, Mme
- LECOMTE, Mme PIERRARD,

MONTFORT COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN.
- 2.Ont donné Pouvoir: M. DELACROIX à M. LANGLAIS, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme MARIE à M. RONSIN, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
- 3. Excusés: M. AUFFRAY, M. BERTRAND, M. COLLET, M. JOUAN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. LEMAZURIER, M. RAFFIN, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
- 2.Ont donné Pouvoir: Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme VACHON à M. RAFFIN,
- 3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. COUDE, M.GICQUEL
- M. GORTAIS, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MÉE, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M. COWET, M. RENAUD à M. PILORGET,
- 3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. COWET

Assistaient également à la réunion : M. LABBE, M.GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER); services du

SMICTOM: M.ZILLIOX, M. BOHANNE, M. BOUCHERIE



Tableau des effectifs en vigueur à compter du 05/04/22

Emplois Permanents

13 postes permanents pourvus par 12 titulaires et 1 contractuel :

						temps de	
Emplois	Filière	Cat.	Cadre d'emploi		Intitulé du poste	travail	Postes pourvus/ vacants
Permanents	Admin.	Α	Attaché		Responsable redevance et moyens généraux	80%- 28h00	Pourvu; agent titulaire
Permanents	Admin.	С	Adjoint administratif	territorial 2eme classe	Agent accueil et logistique	TC- 35h00	Pourvu; agent titulaire
Permanents	Admin.	С	Adjoint administratif	Principal 1ere classe	Gestionnaire comptable et finances	TC- 35h00	Pourvu; agent titulaire
Permanents	Admin.	С	Adjoint administratif	territorial 2eme classe	Gestionnaire redevance	TC- 35h00	Pourvu; agent titulaire
Permanents	Admin.	С	Adjoint administratif	Principal 1ere classe	Gestionnaire redevance	TC- 35h00	Pourvu; agent titulaire
Permanents	Tech.	Α	Ingénieur	Principal	Directeur	TC- 35h00	Pourvu; agent titulaire
Permanents	Tech.	Α	Ingénieur	Principal	Responsable technique	TC- 35h00	Pourvu; agent titulaire
Permanents	Tech.	В	Technicien		Chargé prévention déchets/ communication	TC- 35h00	Pourvu; agent contractuel
Permanents	Tech.	С	Agent de maitrise		Agent mis à disposition de l'exploitant	TC- 35h00	Pourvu; agent titulaire
Permanents	Tech.	С	Agent de maitrise		Agent technique et logistique	TC- 35h00	Pourvu; agent titulaire
Permanents	Tech.	С	Agent de maitrise		Coordonnateur collectes et tri	TC- 35h00	Pourvu; agent titulaire
Permanents	Tech.	C	Adjoint technique		Agent livraison des bacs	TC- 35h00	Pourvu; agent titulaire
Permanents	Tech.	С	Adjoint technique		Coordonnateur déchèteries	TC- 35h00	Pourvu; agent titulaire

Emplois non permanents

2 postes non permanents:

Tech.	Α	Ingénieur	Chargé de mission TER biomasse/réemploi/maTC- 35h00	Pourvu; agent contractuel
Tech.	Α	Ingénieur	Chargé de mission TER coordonnateur /spécia TC- 35h00	Pourvu; agent contractuel

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré:

- -Valide les modifications du tableau des effectifs tel que décrit ci-dessus
- -Inscrit les crédits nécessaires au budget,
- -Autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme, Fait à St Méen Le Grand, le 5 avril 2022

Nombre de délégués en exercice:	138
Nombre de délégués présents:	51
Nombre de pouvoirs:	16
Nombre de voix pour:	67
Abstentions:	0
Contre:	0

Quorum réduit au tiers en raison du contexte sanitaire (LOI n° 2021-1465 du 10 novembre 2021)

(Centre Diest)